N ° 18722 DEPARTEMENT DE LA LOZERE

REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE MENDE

OBJET:

Revalorisation du montant de la participation αu financement de la protection sociale des agents fonctionnaires, contractuels relevant de droit public et privé pour le risque « prévoyance »

Nombre de Conseillers Municipaux :

- en exercice : 33
- présents à la séance : 28
- représentés: 4
- absents: 1

Date de l'envoi et de l'affichage de la convocation : **3 décembre 2020**

Date de l'affichage à la porte de la Mairie du compte-rendu de la séance :

1 7 DEC. 2020

Indiquer si le Conseil a décidé de se former en comité secret : Non EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance Publique du 10 Décembre 2020

L'an deux mille vingt, le dix du mois de Décembre, le Conseil Municipal de MENDE s'est assemblé exceptionnellement à l'Espace Evènements Georges Frêche, Place du Foirail à Mende, sous la présidence de Monsieur Laurent SUAU, Maire, en session ordinaire suivant convocations faites régulièrement.

Etaient présents: Monsieur Laurent SUAU, Maire, Madame Régine BOURGADE, Monsieur Jean-François BERENGUEL, Madame Françoise AMARGER-BRAJON, Monsieur Vincent MARTIN, Madame Elizabeth MINET-TRENEULE, Adjoints, Madame Marie PAOLI, Monsieur Raoul DALLE, Monsieur Alain COMBES, Monsieur Francisco SILVANO, Madame Patricia ROUSSON, Monsieur Nicolas TROTOUIN, Monsieur Philippe TORRES, Madame Catherine THUIN, Monsieur Thierry JACQUES, Madame Catherine COUDERC, Madame Stéphanie MAURIN, Monsieur Aurélien VAN de VOORDE, Madame Sonia NUNEZ VAZ, Monsieur Nicolas ROUSSON, Madame Valérie TREMOLIERES, Madame Betty ZAMPIELLO, Monsieur Bruno PORTAL, Monsieur Karim ABED, Monsieur Philippe POUGET, Madame Marise DA SILVA, Madame Fabienne HIERLE, Monsieur Jérémy BRINGER, Conseillers Municipaux.

<u>Par procuration</u>: Monsieur François ROBIN (Monsieur Vincent MARTIN), Madame Aurélie MAILLOLS (Monsieur Laurent SUAU), Madame Ghalia THAMI (Madame Sonia NUNEZ VAZ), Monsieur Christophe LACAS (Madame Régine BOURGADE), Conseillers Municipaux.

Absente: Madame Emmanuelle SOULIER, Conseillère Municipale.

Il a été, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire, pris dans le sein du Conseil, Mme Françoise AMARGER-BRAJON, Adjointe, ayant été désigné pour remplir ces fonctions, les a acceptées. Monsieur le Président a ouvert la séance.

Monsieur le Maire expose :

Par délibération en date du 07 novembre 2019, La Ville de Mende participe au financement de la protection sociale risque « prévoyance » des agents à hauteur de :

- 12 € pour les agents de catégorie C,
- 10 € pour les agents de catégorie B et
- 9 € pour les agents de catégorie A

(sans que celle-ci ne puisse excéder le montant de cotisation).

Les agents fonctionnaire, contractuel, relevant du droit public et privé, adhérents au contrat proposé par la collectivité bénéficient de cette participation. A compter du 1er janvier 2021,

Il est proposé:

- > d'AUGMENTER la participation mensuelle de la collectivité selon la répartition suivante :
 - 20 € pour les agents de catégorie C,
 - 15 € pour les agents de catégorie B,
 - 12 € pour les agents de catégorie A.

Les modalités d'attribution restent inchangées.

Le Comité Technique a rendu un avis favorable le 10/12/2020.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **ADOPTE** les propositions du rapporteur.

Publié leLe Maire,



Pour extrait conforme, Mende, le 11 décembre 2020 Le Maire, Laurent SUAU

